

le rythme de ses réformes incitatives et structurelles. Il devra plus particulièrement accentuer ses efforts pour équilibrer son déficit, pour aligner son régime fiscal sur ceux de ses concurrents et pour réduire ses droits à l'importation. Pour faciliter la réalisation de ces objectifs, la Banque examinera régulièrement les progrès réalisés par le Maroc aux plans de la gestion macro-économique et de la mise en place des réformes, et elle accordera nettement la préférence aux prêts-projets qui appuient des objectifs de politique.

2) Réduction de la pauvreté et développement des ressources humaines

Malgré les progrès réalisés depuis quelques années, le Maroc a encore un niveau de pauvreté élevé par rapport à ceux de nations comparables. On y observe encore nombre de disparités au plan de la richesse, surtout entre les hommes et les femmes, et entre les citadins et les ruraux. Pour corriger ce problème, la Banque appuiera les projets qui visent à donner aux groupes à faible revenu un meilleur accès aux services sociaux -- des soins de santé à l'éducation -- et à améliorer l'efficacité de la prestation et la rentabilité de ces services. Les prêts pour la réduction de la pauvreté et le développement des ressources humaines devraient compter pour environ le cinquième du programme de prêts de la Banque pour 1994-1998.

3) Création d'un meilleur cadre global pour le secteur privé

Pour pouvoir bénéficier d'une croissance économique soutenue, le Maroc doit créer un climat et un cadre plus propices au développement du secteur privé. Les projets financés par la Banque permettront au gouvernement marocain d'élaborer, pour le développement du secteur privé, un cadre global à moyen terme qui tentera de régler les problèmes touchant l'imposition, le commerce extérieur, les services aux entreprises et la privatisation. Ces projets vedettes et les initiatives en découlant devraient compter pour environ le sixième des prêts de la Banque au Maroc.

4) Amélioration de la gestion des ressources du secteur public

Le programme d'amélioration de la gestion du secteur public se concentrera sur les organismes gouvernementaux locaux et sur les autres entités du secteur public. Au niveau des gouvernements locaux, le défi consiste à accroître la capacité institutionnelle, surtout en matière de gestion fiscale.